

**www.sdis61.fr/  
rejoignez-sdis61**

## Un engagement citoyen

L'engagement citoyen est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous.

### Qui sont-ils ?

**82 %** des sapeurs-pompiers de l'Orne sont des volontaires, femmes et hommes de toutes générations et professions, qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps au service de leur communauté.

### Que font-ils ?

Les 1700 pompiers du département assurent un départ toutes les 20 minutes :

- 80 % Secours aux personnes
- 8 % Accidents voie publique
- 7 % Incendie
- 5 % Risques divers



bdv@sdis61.fr  
02 33 81 35 16

**SAPEURS-POMPIERS  
DE L'ORNE**

www.sdis61.fr



## Sapeur-pompier Moi aussi !



Conception & réalisation service communication SDIS 61 - Juillet 2026

## Retrouvez

- Les modalités et les conditions de recrutement,
- Les contacts près de chez vous,
- Les textes législatifs et réglementaires.



## DÉCOUVRIR

Jeunes sapeurs-pompiers

« Je saurai aider mes proches  
en cas de besoin. »

**S'initier aux techniques  
de secours tout en  
pratiquant le sport.**

- Être âgé de 11 à 18 ans, fournir un certificat médical d'aptitude physique, un certificat de vaccination antitétanique et une autorisation parentale
- Inscription à la rentrée scolaire.
- Durée de formation : 4 ans

En général, les mercredis et / ou samedis :

- Participer à des compétitions, à des manœuvres et à des rassemblements départementaux.
- Préparer et obtenir le brevet national de Jeune sapeur-pompier (à partir de 16 ans).

Il existe 14 sections de JSP dans le département, faites une demande à la section la plus proche, ou contactez l'union départementale :

contact@udsp61.fr / 02 33 15 08 13

## S'ENGAGER

Sapeurs-pompiers volontaires

« J'agis pour les autres,  
c'est aussi ça être citoyen. »

**Un engagement  
compatible avec une  
activité professionnelle.**

- De 16 à 55 ans.
- Résider en France et jouir de ses droits civiques.
- Conditions d'aptitude médicale et physique.
- Recrutement sur entretien.
- Formation initiale et continue.

6 interventions par mois en moyenne.

Contactez le bureau du volontariat  
au SDIS de l'Orne :  
bdv@sdis61.fr / 02 33 81 35 17

## AVOIR UN MÉTIER

Sapeurs-pompiers professionnels

« Je vis ma passion au quotidien. »

**Accès sur concours  
au grade de caporal,  
sergent, lieutenant ou  
capitaine.**

- Dès 18 ans.
- Être de nationalité française (ou ressortissant européen sous certaines conditions) et jouir de ses droits civiques.

- Conditions d'aptitude médicale et physique.
- Formation initiale après recrutement.
- Accès sans concours réservé aux JSP et SPV sous conditions d'ancienneté et de formation.

**Les lauréats doivent rechercher un poste dans  
un service départemental d'incendie et de  
secours (SDIS).**



**La sous direction santé** accueille les professions médicales et paramédicales, en tant que SPP ou SPV :  
Médecins, pharmaciens, vétérinaires infirmiers, psychologues, kinés, diététiciens, ...  
Contact : ssm@sdis61.fr / 02 33 81 35 09